



Chapitre 2

Le portrait général de la MRC de Rivière-du-Loup

TABLE DES MATIÈRES

2.	LE PORTRAIT GÉNÉRAL DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP	2-1
2.1	Le cadre territorial	2-1
2.1.1	La situation régionale.....	2-1
2.1.2	Les axes de communication.....	2-2
2.1.3	Les municipalités et la population.....	2-2
2.1.4	L'utilisation du territoire	2-4
2.2	Le cadre biophysique.....	2-4
2.2.1	La géologie régionale	2-4
2.2.2	Le relief.....	2-4
2.2.3	Les dépôts meubles	2-5
2.2.4	Les sols.....	2-7
2.2.5	Le climat	2-7
2.2.6	Le réseau hydrographique.....	2-8
2.2.7	La végétation forestière	2-9
2.2.8	La faune	2-9
2.3	Le cadre socio-économique	2-10
2.3.1	Historique de l'occupation du territoire	2-10
2.3.2	Le profil démographique	2-13
2.3.3	Le profil social et culturel.....	2-18
2.3.4	Le profil économique et marché de l'emploi	2-20
2.3.5	Les liens interrégionaux.....	2-21
2.4	Le concept d'organisation spatiale	2-22
2.4.1	Les grandes vocations territoriales	2-22
2.4.2	Les pôles d'activité	2-23
2.4.3	Les axes de développement	2-23

LISTE DES FIGURES

Figure 2-1	Localisation de la MRC de Rivière-du-Loup	2-1
Figure 2-2	Limites municipales, MRC de Rivière-du-Loup	2-3
Figure 2-3	Coupe topographique du territoire	2-5
Figure 2-4	Moyenne mensuelle des précipitations et de la température à la station de Saint-Arsène entre 1981 et 2010	2-8
Figure 2-5	Évolution comparée des populations, 1996-2016.....	2-14
Figure 2-6	Pyramide des âges de la population de la MRC de Rivière-du-Loup, 2016 ..	2-16
Figure 2-7	Concept d'organisation spatiale MRC de Rivière-du-Loup.....	2-25

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2-1	Population, superficie et densité d'occupation par municipalité, MRC de Rivière-du-Loup, 2018.....	2-2
Tableau 2-2	Évolution de la population des municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup, 1976-2016.....	2-15
Tableau 2-3	Évolution du nombre de ménages par municipalité, MRC de Rivière-du-Loup, 1991-2016.....	2-17
Tableau 2-4	Niveau de scolarité de la population de 15 ans et plus par municipalité, MRC de Rivière-du-Loup, 2016.....	2-19
Tableau 2-5	Revenu total des ménages pour la population âgée de 15 ans et plus par municipalité, 2015	2-21

2. Le portrait général de la MRC de Rivière-du-Loup

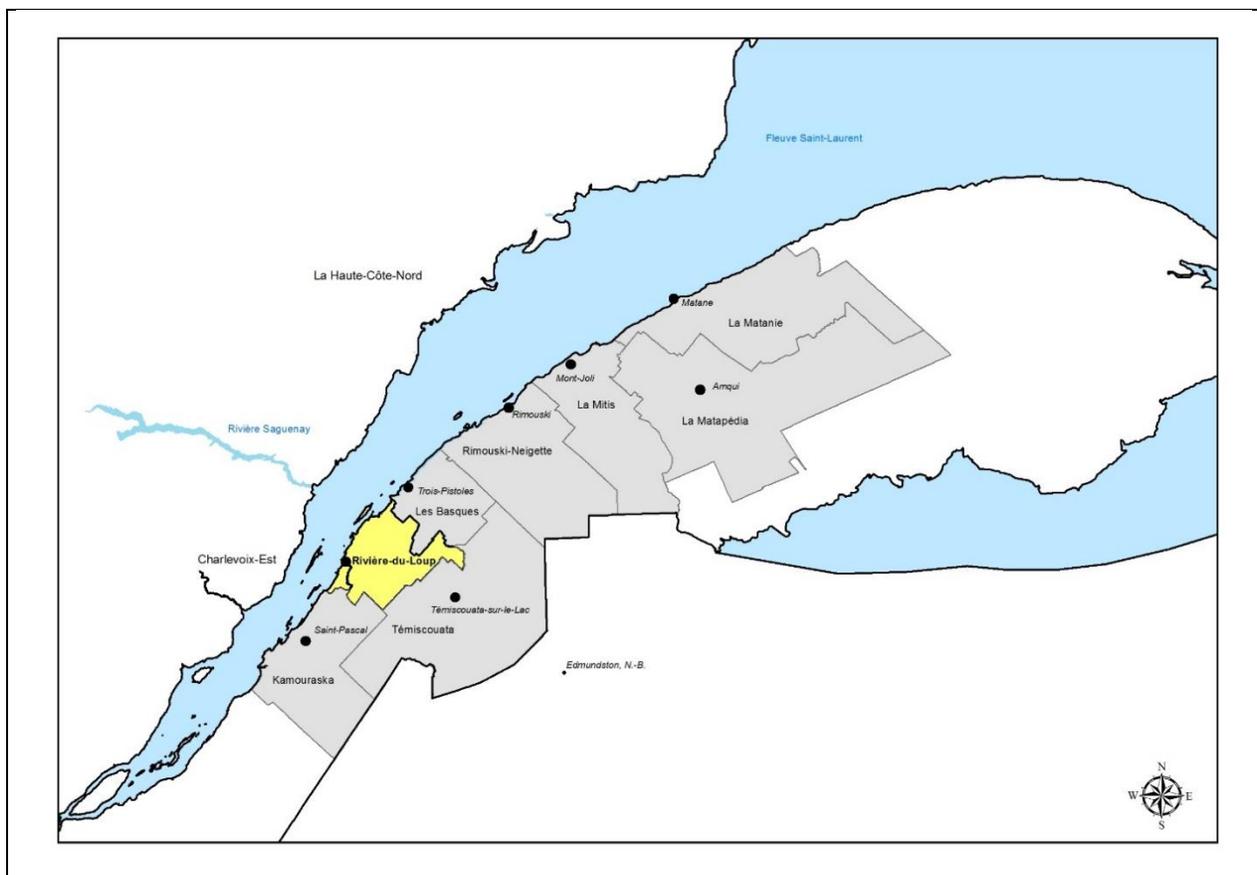
2.1 Le cadre territorial

2.1.1 La situation régionale

Le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup couvre 1 270,1 km² sur la rive sud de l'estuaire du fleuve Saint-Laurent, dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent. Elle a pour voisine les [MRC de Kamouraska](#) (au sud-ouest), [de Témiscouata](#) (au sud-est), [des Basques](#) (à l'est), [de Charlevoix-Est](#) (au nord-ouest) et [de La Haute-Côte-Nord](#) (au nord).

Région carrefour, elle constitue une plaque tournante pour la circulation routière en direction des régions de la Gaspésie, de Charlevoix, du Saguenay – Lac Saint-Jean, de la Côte-Nord, de la province du Nouveau-Brunswick et de l'État du Maine. La ville de Rivière-du-Loup se situe à 210 kilomètres de Québec, à 105 kilomètres de Rimouski et à environ 100 kilomètres du Nouveau-Brunswick (voir [figure 2-1](#)).

Figure 2-1
Localisation de la MRC de Rivière-du-Loup



Source : MRC de Rivière-du-Loup

2.1.2 Les axes de communication

La région luperivienne est facilement accessible par des axes majeurs de communication. La route nationale 132, l'autoroute 20 et une ligne de chemin de fer traversent le territoire du sud-ouest au nord-est. La transcanadienne (autoroute 85 et route 185) et les routes régionales 291 et 293 parcourent la MRC du nord-ouest au sud-est. Les liens fluviaux sur l'estuaire du Saint-Laurent sont assurés par l'entremise de deux infrastructures portuaires majeures. À Rivière-du-Loup, les installations du havre servent de lieu d'accostage à un traversier assurant la navette neuf mois par année avec la municipalité de Saint-Siméon sur la rive nord. À Cacouna, le terminal portuaire de Gros-Cacouna, établi en eau profonde, sert à la réception et à l'expédition de marchandises en provenance et à destination de tous les continents.

2.1.3 Les municipalités et la population

Le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup regroupe treize municipalités et est entièrement municipalisé (voir [tableau 2-1](#) et [figure 2-2](#)). Le mode de tenure des terres est majoritairement de propriété privée (85 %), alors que le territoire de propriété publique représente 15 % des terres luperiviennes. En termes d'étendue, elle est la deuxième plus petite MRC du Bas-Saint-Laurent après celle de sa voisine à l'est, la MRC des Basques.

Tableau 2-1
Population, superficie et densité d'occupation par municipalité,
MRC de Rivière-du-Loup, 2018

Municipalité	Population 2018 (habitants)	Poids démographique	Superficie en km ²	Densité (hab/km ²)
Cacouna	1 972	5,6 %	62,5	31,6
L'Isle-Verte	1 383	3,9 %	115	12,0
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	45	0,1 %	11,2	4,0
Notre-Dame-du-Portage	1 180	3,3 %	39,6	29,8
Rivière-du-Loup	20 161	57,1 %	83,4	241,7
Saint-Antonin	4 246	12,0 %	182,7	23,2
Saint-Arsène	1 254	3,6 %	71	17,7
Saint-Cyprien	1 120	3,2 %	136,1	8,2
Saint-Épiphane	834	2,4 %	82,4	10,1
Saint-François-Xavier-de-Viger	238	0,7 %	110,2	2,2
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	1 306	3,7 %	184	7,1
Saint-Modeste	1 233	3,5 %	107,9	11,4
Saint-Paul-de-la-Croix	328	0,9 %	84,3	3,9
MRC de Rivière-du-Loup	35 300	100 %	1 270,1	26,2

Source : Répertoire des municipalités, novembre 2018

Parmi les 104 MRC ou territoires équivalents du Québec, celle de Rivière-du-Loup se classe au 47^e rang relativement à l'effectif démographique, avec une population de 35 300 personnes en 2018. Au Bas-Saint-Laurent, elle est la deuxième plus peuplée après la MRC de Rimouski-Neigette. L'agglomération de recensement de Rivière-du-Loup, qui inclut, selon [Statistique Canada](#), la ville de Rivière-du-Loup et les municipalités de Cacouna, Saint-Antonin, Saint-Modeste, Saint-Arsène et de Notre-Dame-du-Portage, regroupe près des trois quarts de la population de la MRC. La majorité du territoire conserve cependant un caractère rural.

Figure 2-2
Limites municipales,
MRC de Rivière-du-Loup



Source : MRC de Rivière-du-Loup

Depuis 1998, de nombreux changements ont eu lieu quant à l'administration municipale de certaines municipalités sur le territoire de la MRC. En effet, les trois municipalités qui étaient fractionnées en deux administrations municipales ont fait l'objet de regroupements municipaux. Depuis le regroupement de la ville de Rivière-du-Loup avec la paroisse de Saint-Patrice-de-la-Rivière-du-Loup (le 30 décembre 1998), les municipalités de L'Isle-Verte et Saint-Jean-Baptiste-de-L'Isle-Verte (le 9 février 2000), de même que Saint-Georges-de-Cacouna paroisse et village (22 mars 2006) ont emboîté le pas.

2.1.4 L'utilisation du territoire

Exception faite des espaces aquatiques, on peut regrouper les utilisations du sol de la MRC en trois grandes catégories : agricole, forestière et urbaine. Selon une compilation réalisée entre 2003 et 2011 par le [ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs \(4^e inventaire écoforestier du Québec méridional\)](#), les superficies forestières et arbustives occupent 68,2 % du territoire, les sols dédiés à agriculture 25,5 %, les espaces urbanisés 4,4 %. Enfin, les espaces aquatiques couvrent 1,9 % de l'ensemble du territoire.

2.2 Le cadre biophysique

L'organisation physique du territoire de la MRC de Rivière-du-Loup, le peuplement et le développement de l'activité économique prennent appui sur un milieu naturel qui les a conditionnés. Les pages qui suivent esquissent les grandes lignes de la géologie, du relief, des dépôts meubles, du climat, du réseau hydrographique et de la végétation qui supportent et déterminent dans une grande mesure les activités humaines.

2.2.1 La géologie régionale

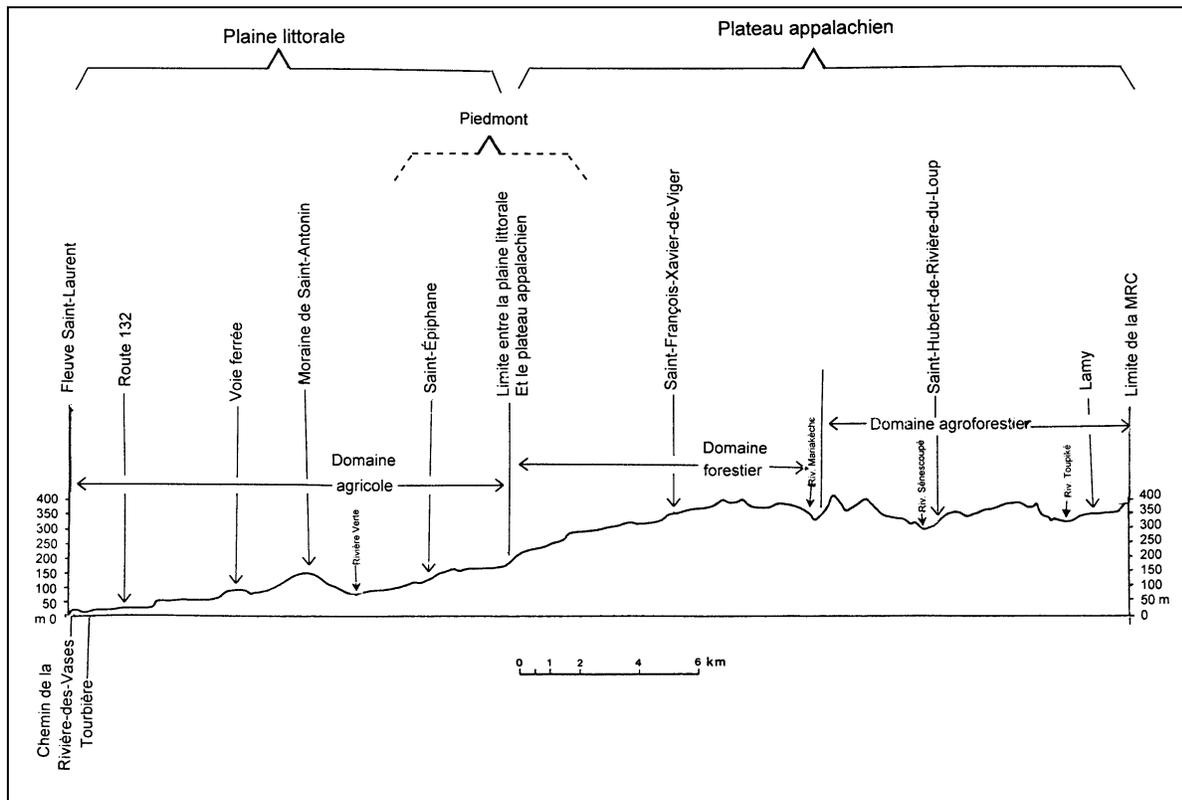
L'assise rocheuse de la région fait partie de la chaîne des Appalaches. Les roches de la région sont d'origine sédimentaire détritique, c'est-à-dire qu'elles proviennent de la désagrégation de roches préexistantes de l'époque géologique précambrienne.

Au cours des millénaires précédents, deux phases de plissements ont donné naissance au relief typique appalachien. Les plis qui affectent ces formations sont orientés selon un axe sud-ouest/nord-est. De tels plissements peuvent être observés au [parc des Chutes](#) et à la [sortie 503 de l'autoroute 20](#) à Rivière-du-Loup.

2.2.2 Le relief

Le territoire se partage en deux grandes unités physiographiques : une zone de plaine littorale et une zone de plateau. Entre ces deux unités s'intercale une zone de transition, appelée le piémont, dont l'altitude varie approximativement de 100 à 300 mètres (voir [figure 2-3](#)).

Figure 2-3
Coupe topographique du territoire



Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (1979), adaptée par la MRC de Rivière-du-Loup

La première unité, la plaine littorale ou les basses-terres du Saint-Laurent, correspond à une bande de terre parallèle au fleuve d'une largeur variant de 10 à 15 kilomètres. La topographie générale est plane et l'altitude varie de 3,5 à 180 mètres. À partir du fleuve, le modelé présente plusieurs paliers successifs qui s'élèvent jusqu'aux hautes terres des Appalaches. Les premiers niveaux des terrasses, entre 15 et 76 mètres, sont percés de rochers isolés appelés « monadnocks ».

La seconde unité physiographique, le plateau appalachien appartenant aux monts Notre-Dame, occupe la plus grande partie de l'espace régional. L'arrière-pays de Rivière-du-Loup se caractérise par une topographie ondulée, parfois accidentée dont l'aspect général est un plateau raboteux dont les altitudes vont de 200 à 500 mètres, entrecoupée de vallées et de dépressions plus ou moins profondes.

2.2.3 Les dépôts meubles

L'importance des dépôts de surface dans l'aménagement du territoire et dans les activités économiques de la région est indéniable. L'agriculture, la foresterie, l'industrie de la tourbe et le génie civil ne sont que quelques-uns des secteurs qui bénéficient de l'héritage que nous a légué la dernière glaciation. Les dépôts meubles de la région

proviennent de milieux de sédimentation glaciaire, fluvioglaciaire, glaciolacustre, fluviale et marine.

La glaciation

Il y a 20 000 ans, le Québec en entier était recouvert par une calotte glaciaire pouvant atteindre localement 3 000 mètres d'épaisseur. Dans la région, la déglaciation a débuté il y a 13 000 ans. La mer envahit temporairement le continent affaissé sous le poids du glacier jusqu'à une altitude de 160 mètres qui correspondrait au niveau maximum de l'avancée de cette [ancienne mer](#). Progressivement, la croûte terrestre libérée de son fardeau se souleva pour atteindre le niveau actuel, il y a moins de 2 000 ans.

Les types de dépôts

Les dépôts meubles laissés par ces événements sont d'épaisseur très variable. Ils sont plus épais principalement le long du littoral et dans les vallées. Dans la plaine littorale, entre les crêtes rocheuses, leur épaisseur peut atteindre 600 mètres. Sur le plateau, les dépôts sont parfois inexistantes et le roc affleure en de nombreux endroits.

Dans la plaine littorale, on retrouve principalement des sédiments marins de granulométrie fine et moyenne (des argiles grises silteuses et massives, des sables et graviers littoraux bien stratifiés et arrondis). Cela dit, une imposante structure sédimentaire formée d'une série de collines coiffe le paysage de l'est du village de Saint-Arsène, suivant une orientation sud-ouest/nord-est, jusqu'à la limite sud-ouest de Saint-Antonin : c'est la moraine de Saint-Antonin. Les gravières et sablières les plus imposantes de la MRC se localisent dans ce complexe morainique d'origine glaciaire qui est caractérisé par la présence de bons aquifères.

La majeure partie du plateau appalachien est recouverte de till gris compact. Il se retrouve à des altitudes comprises entre 180 et 500 mètres. Ce dépôt morainique est peu épais et parfois absent sur les plus hauts sommets.

Le rebord du plateau (le piémont) et ses vallées ont été remblayés par des sables graveleux provenant des chenaux de fonte des glaciers qui ont créé des eskers, des terrasses de kames et des plaines d'épandage. Ces endroits constituent des réservoirs potentiels d'eau potable, ainsi que des lieux d'approvisionnement pour des sablières et des gravières.

Les tourbières

Ailleurs sur le territoire louterrien, d'importantes superficies sont recouvertes de dépôt de tourbe. On retrouve ces dépôts organiques en grande quantité dans des dépressions évasées et mal drainées entre les crêtes rocheuses de la plaine littorale. La tourbe provient de l'accumulation de matière végétale décomposée de plantes hygrophiles tels les sphaignes et les carex. Par endroits, les gisements peuvent atteindre jusqu'à 10 mètres d'épaisseur. La création de tourbières au Bas-Saint-Laurent remonte à plus de 10 000 ans, soit après le passage de la dernière glaciation.

Les caractéristiques physico-chimiques de la tourbe lui confèrent de nombreuses propriétés comme une forte capacité de rétention (elle peut retenir jusqu'à 20 fois son poids en eau) et une composition particulière qui lui permet à la fois de résister aux variations d'acidité, de retenir les éléments minéraux et de les relâcher lentement.

2.2.4 Les sols

La genèse des différents types de sols s'est réalisée en fonction des deux unités physiographiques, soit la plaine et le plateau. De façon générale, la plaine littorale profite de sols à haut potentiel procurant des rendements agricoles élevés, alors que le plateau au sud du territoire est soumis à une topographie accidentée, à une pierrosité élevée et à des sols minces. Ces sols minces et difficiles à exploiter limitent fortement les rendements agricoles.

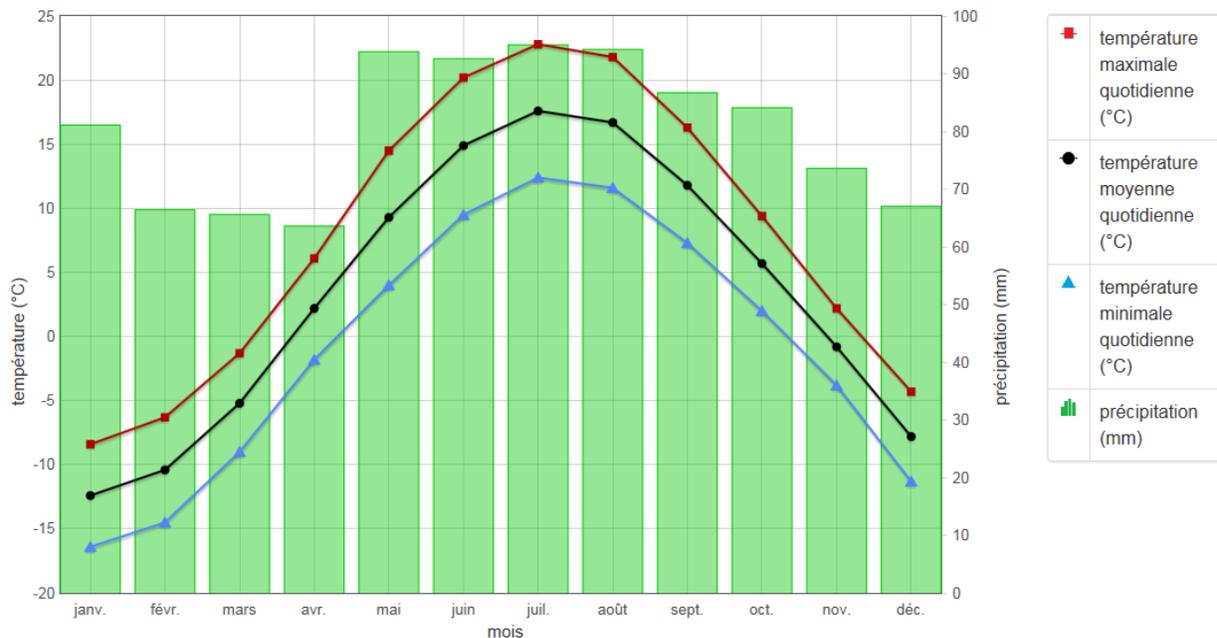
2.2.5 Le climat

Le climat de la MRC de Rivière-du-Loup est de type continental humide froid. Il se caractérise par des températures moyennes mensuelles et annuelles qui s'abaissent à mesure que l'on s'éloigne du littoral et que l'on gagne de l'altitude. Sur un transept du nord au sud, la période de jours sans gel diminue et les précipitations augmentent.

Généralement, les hivers sont longs et froids et durent quatre mois complets. La période moyenne sans gel va de la mi-mai au début d'octobre. Les étés sont chauds et courts pour une saison de végétation de 180 jours, allant du début mai à la fin octobre. Le nombre de degré-jour oscille entre (température de base 5° C) 1 373 et 1 530 selon l'altitude. Les précipitations moyennes annuelles sont quelque peu inférieures à 1 000 millimètres. Les précipitations les plus importantes surviennent au cours de l'été et de l'automne (voir [figure 2-4](#)).

Les vents dominants proviennent du sud-ouest, du nord-ouest et du nord-est. Les municipalités situées en bordure du fleuve subissent une certaine influence maritime venant tempérer ce climat continental. Les températures estivales sont ainsi un peu plus élevées sur le piémont et sur le plateau appalachien que sur le littoral. L'hiver, cette influence est à l'avantage de la côte. De fréquents vents printaniers froids et humides du nord-est rendent moins agréables cette saison que dans les régions plus méridionales du Québec. Cette situation est compensée par des automnes plus cléments, résultant de la présence de l'estuaire du Saint-Laurent.

Figure 2-4
Moyenne mensuelle des précipitations et de la température
à la station de Saint-Arsène entre 1981 et 2010



Source : Normales et moyennes climatiques de 1981-2010, [Environnement et Changement climatique Canada](#) (2018)

2.2.6 Le réseau hydrographique

Le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup se partage en deux grands bassins versants. Le plus vaste se draine vers le fleuve Saint-Laurent. Ses principaux tributaires sont la rivière du Loup à l'ouest de la région, la rivière Verte et la rivière Trois-Pistoles pour le centre et l'est du territoire. L'embouchure de cette dernière rivière se trouve sur le territoire de la MRC des Basques. Des rivières secondaires viennent compléter le réseau telles la Cacouna, la Sénéscoupe, la Toupiké, la Mariakèche, la Plainasse et à la Fourche.

Le deuxième bassin, celui de la rivière Saint-Jean, est peu important dans les limites de la MRC. Celui-ci coule en direction du Nouveau-Brunswick. Son principal affluent est le lac et la rivière Saint-François qui se jettent dans le lac Pohénégamook situé dans la MRC de Témiscouata. Quelques lacs viennent compléter le réseau hydrographique. Les rives des lacs les plus importants sont occupées par la villégiature, notamment celles des lacs Saint-François, Saint-Hubert et de la Grande Fourche.

Le drainage naturel des basses terres de la plaine du Saint-Laurent est imparfait et par endroits relativement mauvais, à cause du relief peu accentué et de l'imperméabilité des sols et de la présence des bassins endoréiques. Dans la région physiographique du plateau appalachien, l'ensemble du territoire présente, en raison de sa topographie, un drainage variant de bon à médiocre. Enfin, les dépressions situées à la tête des lacs Saint-

François, de la Grande Fourche et à la tête de la rivière Toupiké ont entraîné la création de marécages.

2.2.7 La végétation forestière

Une forêt de type mixte domine sur le territoire où deux domaines climaciques se côtoient. Les domaines climaciques de l'érablière à bouleau jaune et de la sapinière à bouleau jaune occupent la plaine littorale du fleuve. Le plateau appalachien est, quant à lui, couvert par le domaine de la sapinière à bouleau jaune représentant 68 % de la superficie de la MRC. Une forêt de peuplements mélangés à dominance résineuse devrait donc prédominer dans la région. En fait, cette structure forestière naturelle a été grandement modifiée au fil des décennies. La forte demande de l'industrie forestière en résineux jointe à l'épidémie de la [tordeuse des bourgeons de l'épinette](#), dans les années 1980, ont laissé la place à un couvert forestier de transition. Celui-ci est composé principalement de peuplements mélangés où les essences feuillues, dominées par les peupliers faux-trembles, sont deux fois plus importantes que les essences résineuses.

2.2.8 La faune

La MRC de Rivière-du-Loup possède des secteurs particulièrement giboyeux. Cependant, la répartition des différentes espèces est inégale sur le territoire. La présence du fleuve et la pratique de l'agriculture sur de vastes superficies dans la partie nord limitent les déplacements interrégionaux des gros gibiers, qui se retrouvent davantage présents dans les municipalités du plateau appalachien. La sauvagine bénéficie d'excellents habitats sur les battures de Rivière-du-Loup, de Cacouna et de L'Isle-Verte, alors que le petit gibier peut proliférer dans une mosaïque de boisés de toutes dimensions disséminées sur le territoire. Les activités de chasse, de piégeage, de pêche sportive et d'observation se pratiquent dans l'ensemble de la MRC.

En ce qui concerne le gros gibier, de fortes concentrations d'originaux se rencontrent tant sur les [terres publiques](#) que sur les terres privées. Quant au [cerf de Virginie](#), c'est avant tout une espèce vulnérable aux hivers rigoureux, car il se trouve à la limite nord de son aire de distribution. Le ravage du lac Témiscouata, qui est localisé en partie sur les terres publiques de la municipalité de Saint-Cyprien, constitue un habitat hivernal de choix pour cette espèce animale. On peut également rencontrer des cerfs de Virginie dans des massifs boisés autour des secteurs agroforestiers. Enfin, [l'ours noir](#) est aussi présent sur le territoire et les populations du territoire sont stables.

Au cours des dernières années, différents milieux aquatiques et terrestres ont été identifiés comme des habitats ou des refuges fauniques par le [ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques](#) ainsi que par le [ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs](#). Par ailleurs, Environnement Canada a désigné à l'intérieur du [Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000](#) quelques espèces prioritaires dont le béluga, le phoque commun et le râle jaune qui fréquentent ou peuplent le territoire luperivien.

2.3 Le cadre socio-économique

2.3.1 Historique de l'occupation du territoire

Les premiers occupants du territoire sont bien sûr les peuples autochtones, leur présence remonte à plusieurs millénaires. Le territoire était alors un lieu de passage entre la vallée du Saint-Laurent et les Maritimes.

C'est par le fleuve Saint-Laurent, porte d'entrée maritime du territoire, que les premiers arrivants européens touchent le sol de l'actuelle MRC de Rivière-du-Loup. Bien que Jacques Cartier relate être passé par la région en 1535, ce sont les marins basques qui sont les premiers à occuper le territoire au début du 17^e siècle, installés de façon saisonnière à l'embouchure du Saguenay. Ceux-ci sont également présents à L'Isle-Verte et à Cacouna afin de faire du troc avec les Premières Nations et de pratiquer la chasse à la baleine et au loup marin.

Comme dans une bonne partie du Québec, c'est le régime seigneurial qui orientera l'établissement des premiers peuplements sédentaires au Bas-Saint-Laurent. Bien qu'un certain nombre de seigneuries (entre 3 et 5, selon les sources) sont concédées entre 1672 et 1684 sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup, celles-ci ne font pas l'objet d'une intense mise en valeur pendant toute la durée du régime français. À la différence de ce qu'on observe dans les seigneuries situées à l'ouest de Kamouraska, aucune exploitation commerciale des ressources ne se fait sur les seigneuries du territoire et très peu de familles viennent s'y établir.

Malgré cela, tout au long du 18^e siècle, c'est la seigneurie de Villeray sur le territoire de l'actuelle municipalité de L'Isle-Verte qui semble se développer la plus rapidement. Dès 1713, le nombre de colons y est suffisant pour justifier la fondation de la mission catholique de Saint-Jean-Baptiste-de-L'Isle-Verte. En 1738, on érige un tout premier moulin à farine sur la rivière du Petit-Sault (sur le site de l'actuel [moulin du Petit-Sault](#)), signe que la production agricole n'est déjà plus négligeable. Plus à l'ouest, dans les seigneuries du Parc (Cacouna) et de Rivière-du-Loup, la colonisation est plus lente. Les premiers agriculteurs de Cacouna arrivent en 1721 et ce n'est qu'en 1798 qu'ils sont assez nombreux pour justifier la fondation d'une mission catholique. À Rivière-du-Loup, la population n'est que de 68 habitants en 1765 et ce n'est qu'en 1792 qu'une première messe y est célébrée.

Ces premières colonies survivent notamment grâce aux ressources maritimes (phoques, anguilles, morues, etc.). D'ailleurs, à cette époque, c'est le fleuve qui constitue la seule et unique voie de communication. Ce n'est qu'à partir de 1783 qu'une véritable route relie le territoire de la MRC aux autres régions. Cette route, le chemin du Portage, relie la région de Rivière-du-Loup à la vallée du fleuve Saint-Jean et à l'Acadie, inaugurant ainsi le rôle de nœud de communication que conservera cette ville jusqu'à aujourd'hui.

Une terre d'accueil pour les colons en provenance de la Côte-du-Sud

C'est au début du 19^e siècle que le développement du territoire de la MRC de Rivière-du-Loup prend réellement son envol. La plupart des bonnes terres cultivables étant déjà

défrichées en Côte-du-Sud, le territoire voit affluer des dizaines de familles de colons en provenance de cette région à la recherche de nouvelles terres. Alors qu'en 1775 il n'y a déjà plus de place sur le littoral, cet afflux entraîne l'ouverture de nouveaux rangs à l'intérieur des terres. C'est à L'Isle-Verte, pôle de peuplement le plus ancien, que ce mouvement s'amorce : les premières familles s'établissent sur le rang de la Montagne à partir de 1782. Vers 1810, à l'échelle du territoire de la MRC, on retrouve déjà près de 60 habitations sur la 3^e rangée de concessions et près d'une trentaine sur la 4^e.

Les trois missions du littoral atteignent à peu près en même temps un niveau de développement suffisant pour justifier le statut de paroisse : l'érection canonique de la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna remonte à 1825, celle de Saint-Jean-Baptiste-de-L'Isle-Verte à 1828, alors que la création de Saint-Patrice-de-Rivière-du-Loup date de 1833. Le mouvement de colonisation s'accéléralant, une première paroisse est érigée à l'intérieur des terres à peine 13 ans plus tard (Saint-Arsène, 1846).

Une région marquée par la villégiature

Alors que la pêche, l'agriculture et, dans une moindre mesure, l'exploitation forestière sont les principaux domaines d'activité économique depuis le début de la colonisation (près de 75 % des habitants de la seigneurie de Rivière-du-Loup sont agriculteurs en 1831), une toute nouvelle industrie fera rapidement son apparition dans la région : le tourisme. La bourgeoisie urbaine de Montréal et de Québec qui cherche à fuir la chaleur accablante des villes en été s'entiche de la région à partir des années 1840. Ce sont l'air frais et salin et les paysages qui attirent les villégiateurs à Notre-Dame-du-Portage, Cacouna et Fraserville. Le mouvement entraîne la construction de nombreuses villas luxueuses et des hôtels, comme le [St. Lawrence Hall](#) de Cacouna construit en 1863 et qui comportait 600 chambres. En 1873, Fraserville est nommée capitale estivale du Canada en raison de la présence pendant la période estivale de premiers ministres canadiens, notamment Sir John A. Macdonald, de même que de certains membres de leur cabinet. La tradition s'est poursuivie à travers les années jusqu'à l'époque du Très Honorable Louis Saint-Laurent.

Un développement économique et démographique inégal sur le territoire

La situation géographique de la MRC a fait de cette région un point de passage obligé entre Québec et la Gaspésie et les provinces maritimes depuis plus d'un siècle.

Jusqu'au milieu du 19^e siècle, deux villages se disputent le titre de chef-lieu régional : Fraserville (Rivière-du-Loup) et L'Isle-Verte. Aucun de ces deux pôles ne se démarque nettement de l'autre du point de vue économique ou démographique. En 1859, c'est L'Isle-Verte qui est choisi pour accueillir le palais de justice (cour de circuit). Cette même année, cependant, une décision est prise qui fera définitivement de Rivière-du-Loup le principal pôle urbain de la région : c'est en effet cette municipalité qui sera choisie pour l'implantation du terminus du chemin de fer du [Grand Tronc](#). Il semblerait que l'influence du maire de l'époque ait joué en faveur de Fraserville. La construction de l'Intercolonial en 1876 et du chemin de fer du Témiscouata en 1889, tous reliés à Fraserville, confirme et affirme la vocation de nœud de communication que cette municipalité a depuis la construction du chemin du Portage en 1783. L'instauration d'un service de traversier sur

le fleuve, et la construction de la route 185, puis des autoroutes 20 et 85 renforceront cette vocation jusqu'à aujourd'hui. À la fin du 19^e siècle, la présence de ce nœud ferroviaire apporte un très grand dynamisme économique à la ville et contribue à y attirer des entreprises industrielles. Il faut dire que les chutes sur la rivière du Loup à la hauteur de Fraserville offrent un grand potentiel hydraulique et fournissent l'énergie nécessaire à l'industrie. On trouve à Fraserville, au début du 20^e siècle, un atelier de réparations de wagons et de locomotives. En quelques décennies, Fraserville, qui compte 5 000 habitants en 1900, est devenue une petite ville industrielle prospère, de loin le principal pôle économique de l'est du Québec.

Pendant ce temps, l'économie des paroisses rurales connaît une certaine stagnation. L'agriculture sur les terres de la plaine littorale (laquelle est entièrement défrichée) n'arrive plus à faire vivre les familles nombreuses. Malgré l'ouverture de nouvelles paroisses sur le piémont des Appalaches (Saint-Épiphane, 1870; Saint-Paul-de-la-Croix, 1870; Saint-François-Xavier-de-Viger, 1870) puis sur les hauts plateaux (Saint-Cyprien, 1878; Saint-Hubert, 1885), le territoire de la MRC devient une source d'émigration vers les États-Unis. Cette émigration est si importante lors de la décennie 1881-1891, qu'elle force même la fermeture de la paroisse de Saint-François-Xavier-de-Viger en 1892. Cette paroisse ne sera rouverte qu'en 1978. Pendant toute la première moitié du 20^e siècle, les paroisses rurales du territoire connaissent un développement économique modéré. Bien que la population du territoire continue de croître, elle est désormais moins rapide que la croissance naturelle (excédent des naissances sur les décès). Après avoir été une terre d'immigration entre 1830 et 1880, les paroisses rurales de la MRC de Rivière-du-Loup sont, dès 1880 et jusqu'à aujourd'hui, une terre d'émigration.

Le sort des Malécites de Viger

La période pendant laquelle la pression démographique s'accroît sur les terres agricoles du territoire est aussi une période de grands bouleversements pour les Premières Nations de la région. Présents depuis des milliers d'années, les [Malécites de Viger](#) ont toujours été des nomades vivant essentiellement de la chasse, de la pêche et du commerce avec les autres nations. Le gouvernement et le clergé souhaitant sédentariser cette population, une réserve est créée pour eux en 1827 sur le territoire de l'actuelle municipalité de Saint-Épiphane. Fait singulier, cette réserve est orientée sur les points cardinaux, désaxés de près de 45 degrés par rapport à l'orientation générale des terres concédées jusqu'alors.

Voyant que les Premières Nations peinent à s'établir sur place et à mettre en valeur le potentiel agricole de la réserve, les habitants des paroisses voisines, à l'étroit sur des terres parfois peu productives, font pression sur le gouvernement pour que la réserve soit abolie. En 1869, les terres de la réserve sont retirées aux Malécites et remises à l'Église pour qu'elle les redistribue aux colons de la région, après un redécoupage cadastral. Se retrouvant sans réserve, les Malécites qui y vivaient toujours retournent à Cacouna où la présence de leurs ancêtres remonte à plusieurs générations. En 1891, le gouvernement finit par leur acheter un [petit bout de terre](#) (0,18 hectare) sur la pointe de Cacouna, en bordure du fleuve. Ce lieu n'a jamais été habité que par quelques familles. Aujourd'hui, on compte toujours une réserve malécite à cet endroit, mais le peuple est dispersé et n'y vit plus.

Consolidation urbaine et déclin rural

Le 20^e siècle bouleverse en profondeur la dynamique de l'occupation du territoire de la MRC. Malgré le profond déclin des activités liées au chemin de fer et la relative stagnation de l'économie de Rivière-du-Loup, cette ville va continuer d'accaparer la majeure partie de la croissance démographique. Bien qu'elle perde son rôle de « métropole » du Bas-Saint-Laurent au profit de Rimouski, Rivière-du-Loup continue de se développer en misant de plus en plus sur les activités commerciales et tertiaires : déjà établie depuis longtemps comme centre de distribution et de commerce de gros pour l'Est-du-Québec et les Maritimes, elle consolide son contrôle du commerce de détail et des services privés ou publics pour sa région immédiate.

Parallèlement au développement de Rivière-du-Loup et de sa proche couronne, s'amorce, à partir de 1960, un important déclin démographique des municipalités rurales du territoire. Ce déclin s'explique notamment par les transformations profondes que connaissent les activités agricoles et forestières à partir de cette époque : mécanisation des travaux en forêt et dans les champs, consolidation des fermes, abandon des terres les moins fertiles, etc. Ainsi, en 55 ans, la part des municipalités rurales dans la population de la MRC a diminué de plus de la moitié, passant de 38 % en 1961 à 18 % en 2016.

2.3.2 Le profil démographique

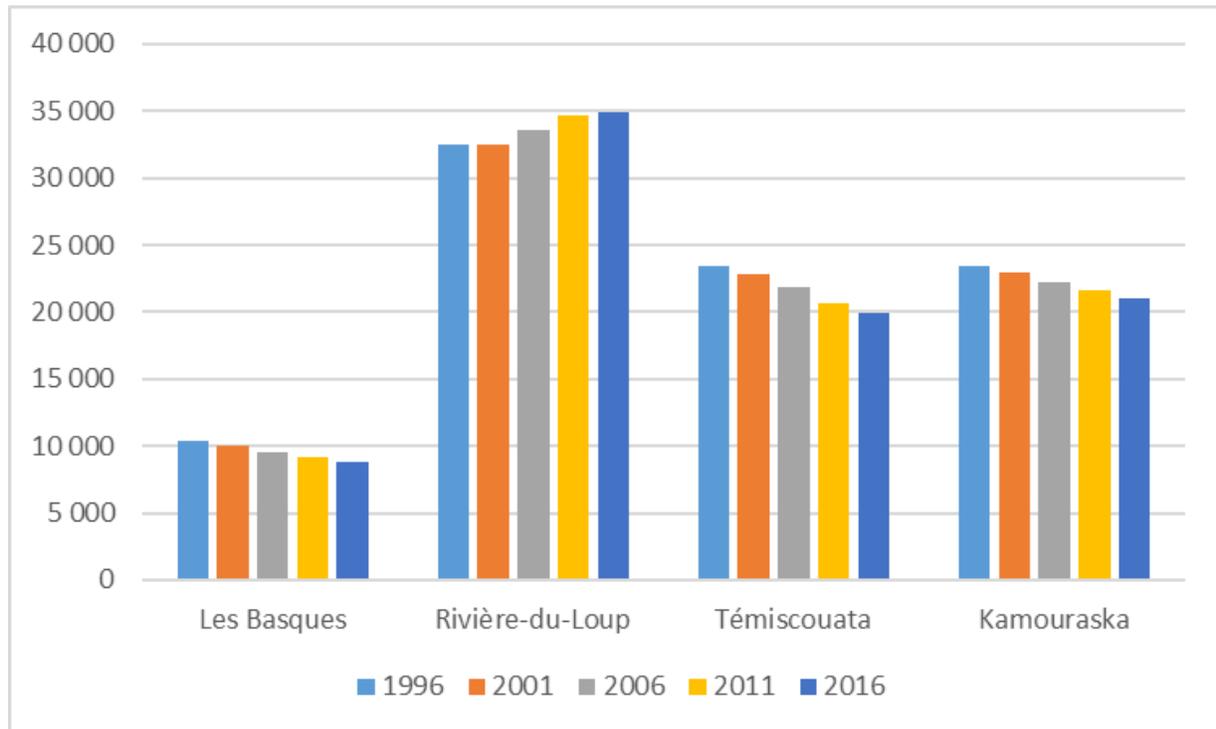
L'évolution de la population

Au cours des 30 dernières années, le taux de croissance de la population de la MRC de Rivière-du-Loup a connu des hauts et des bas, mais en maintenant le plus souvent un bilan positif net. Pendant ce temps, le bilan démographique de la région du Bas-Saint-Laurent s'est caractérisé par de faibles baisses de population, à l'exception d'une brève période de croissance entre 1976 et 1981. La province de Québec, pour sa part, enregistre des taux de croissance positifs à chaque période quinquennale de recensement.

Au Bas-Saint-Laurent, la décroissance est imputable à la baisse répétée de la population rurale, alors que la population des milieux urbains localisés le long de la frange littorale est demeurée stable ou encore elle a augmenté légèrement. Sur les quatre MRC qui forment la sous-région du K.R.T.B. (Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Les Basques), une seule a connu une croissance démographique positive, entre 1996 et 2016 soit la MRC de Rivière-du-Loup (voir [figure 2-5](#)).

La MRC de Rivière-du-Loup, avec son centre urbain de quelque 20 000 habitants, joue un rôle dynamisant permettant d'attirer la population des MRC voisines et d'ailleurs. Cette capacité d'attraction se joint aux facteurs de croissance économique et crée une masse critique favorisant l'émergence de conditions socio-économiques parmi les plus avantageuses au Bas-Saint-Laurent.

Figure 2-5
Évolution comparée des populations, 1996-2016



Source : Institut de la statistique du Québec

Au plan local, les taux de croissance de la population entre 1976 et 2016 demeurent toutefois très inégaux parmi les différentes municipalités qui composent le territoire de la MRC (voir [tableau 2-2](#)). On peut départager les municipalités louverviennes en deux groupes distincts :

- le premier groupe comprend les municipalités de l'agglomération de Rivière-du-Loup qui ont toutes connu une croissance démographique, parfois importante, au cours des 30 dernières années. Le dynamisme démographique de l'agglomération de Rivière-du-Loup est responsable dans une très large mesure de la croissance démographique de la MRC;
- le deuxième groupe est formé des municipalités rurales du territoire. Toutes ont connu une baisse de population entre 1976 et 2016. Cette baisse démographique des municipalités rurales est une tendance lourde qui s'est maintenue dans la dernière décennie.

Tableau 2-2
Évolution de la population des municipalités de la
MRC de Rivière-du-Loup, 1976-2016

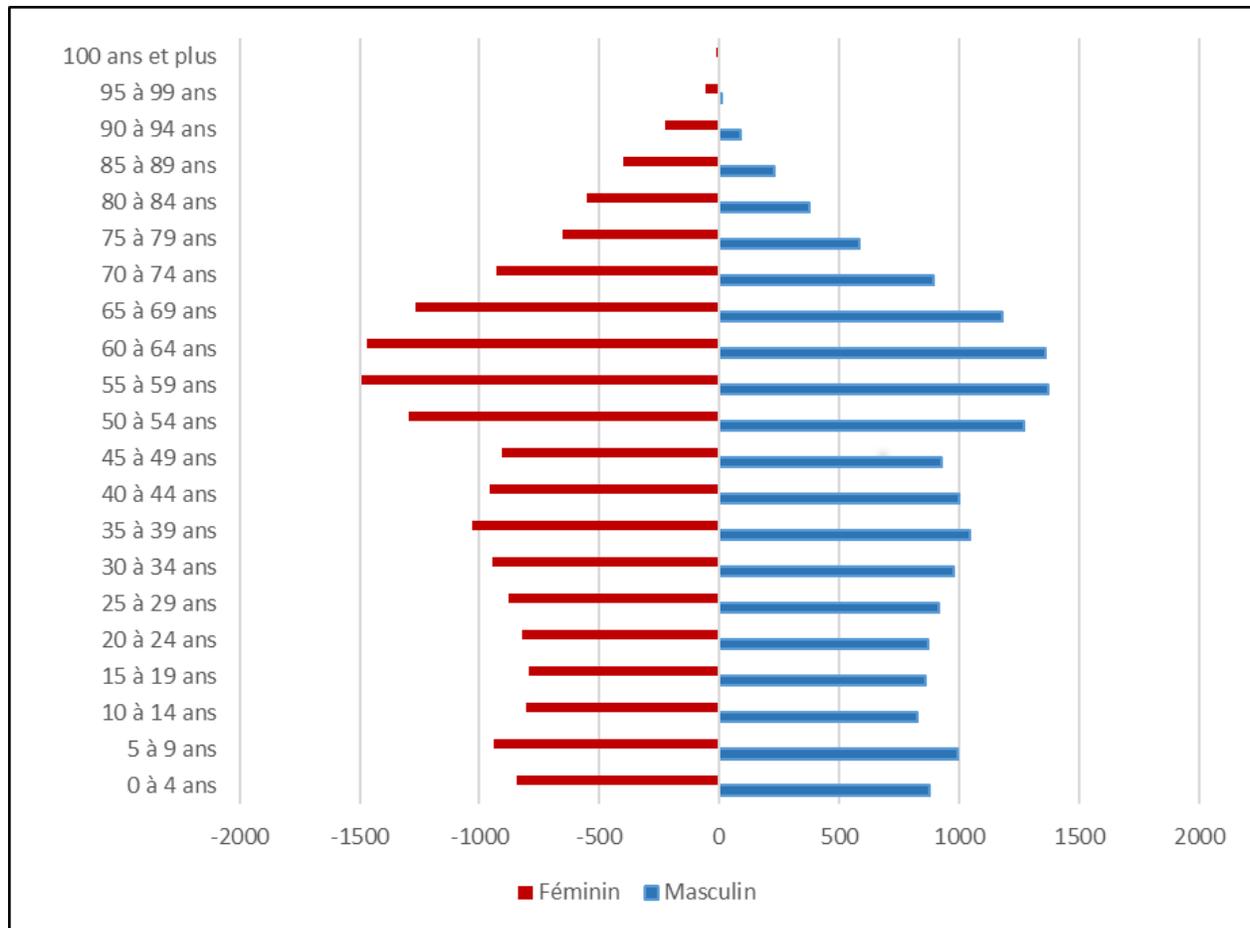
Données population	1976	1986	1991	1996	2001	2006	2011	2016	Variation en %	
									1976-2016	2011-2016
Saint-Antonin	2586	3 160	3 268	3 368	3 395	3 780	4 027	4 049	56,6	0,5
Notre-Dame-du-Portage	886	1 074	1 163	1 209	1 172	1 262	1 193	1 151	29,9	-3,5
Rivière-du-Loup	15 135	16 342	17 210	17 801	17 772	18 586	19 447	19 507	28,9	0,3
Saint-Modeste	597	855	871	891	890	942	1 128	1 162	94,6	3,0
Cacouna	1 701	1 895	1 816	1 794	1 772	1 853	1 939	1 803	6,0	-7,0
Saint-Arsène	1 152	1 187	1 181	1 198	1 156	1 151	1 253	1 230	6,8	-1,8
Agglomération	22 057	24 513	25 509	26 261	26 157	27 574	28 987	28 902	31,0	-0,3
Saint-Cyprien	1 330	1 270	1 238	1 274	1 231	1 262	1 163	1 066	-19,8	-8,3
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	1 492	1 433	1 380	1 374	1 322	1 422	1 235	1 279	-14,3	3,6
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	121	64	44	42	44	62	49	36	-70,2	-26,5
L'Isle-Verte	2 001	1 741	1 614	1 567	1 519	1 464	1 469	1 294	-35,3	-11,9
Saint-Épiphane	1 102	1 052	940	895	885	874	849	827	-25,0	-2,6
Saint-Paul-de-la-Croix	566	485	442	402	374	370	367	309	-45,4	-15,8
Saint-François-Xavier-de-Viger	454	392	318	305	294	277	256	245	-46,0	-4,3
Municipalités rurales	7 066	6 437	5 976	5 859	5 669	5 731	5 388	5 056	-28,4	-6,2
MRC de Rivière-du-Loup	29 123	30 950	31 485	32 120	31 826	33 305	34 375	33 958	16,6	-1,2

Source : Recensements canadiens 1976 à 2016, Statistique Canada.

Les groupes d'âge

Une façon rapide de visualiser la structure d'âge d'une communauté consiste à examiner sa pyramide des âges (voir [figure 2-6](#)). Globalement, pour la MRC de Rivière-du-Loup, on constate une trouée dans la partie inférieure de la pyramide donnant un aperçu de l'ampleur du mouvement de migration qui affecte les jeunes adultes de notre collectivité (classe de 15-34 ans). De plus, un autre phénomène apparaît : celui de la baisse des naissances qui se caractérise par une base de la pyramide plus étroite que celle de la classe d'âge qui lui est supérieure. À long terme, si on n'observe pas une reprise du taux de natalité, l'équilibre général de la pyramide pourrait être fortement affecté.

Figure 2-6
Pyramide des âges de la population de
la MRC de Rivière-du-Loup, 2016



Source : Recensement canadien 2016, Statistique Canada.

L'évolution du nombre de ménages

L'évolution du nombre de ménages introduit un impact déterminant en aménagement du territoire. En effet, cet indicateur représente le facteur principal qui influence le marché de la construction et la demande de nouveaux logements. Depuis plusieurs

années, le nombre de ménages croît plus rapidement que la population totale en raison de la diminution progressive du nombre de personnes par ménage.

Pour l'intervalle de vingt-cinq ans qui va de 1991 à 2016, la MRC de Rivière-du-Loup a vu croître de plus de 3 845 le nombre de ménages, soit un bond de 34 %, passant de 11 310 à 15 155 ménages. À l'échelle locale, ce sont les municipalités de Rivière-du-Loup (40,5 %), de Saint-Antonin (48,4 %) et de Saint-Modeste (47,5 %) qui ont connu la plus forte croissance (voir [tableau 2-3](#)).

Tableau 2-3
Évolution du nombre de ménages par municipalité,
MRC de Rivière-du-Loup, 1991-2016

Données ménages	1991	1996	2001	2006	2011	2016	Variation
							en %
							1991-2016
Cacouna	615	675	710	785	820	792	28,8
Notre-Dame-du-Portage	435	475	480	535	520	531	22,1
Rivière-du-Loup	6 455	7 045	7 700	8 225	8 850	9 071	40,5
Saint-Antonin	1 090	1 200	1 245	1 460	1 550	1 618	48,4
Saint-Arsène	370	390	405	420	470	460	24,3
Saint-Modeste	295	315	330	355	430	435	47,5
Agglomération RDL	9 260	10 100	10 870	11 780	12 640	12 907	39,4
L'Isle-Verte	590	620	605	620	615	615	4,2
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	25	25	25	35	30	20	-20,0
Saint-Cyprien	365	415	430	455	440	425	16,4
Saint-Épiphanie	340	345	360	360	375	360	5,9
Saint-François-Xavier-de-Viger	135	120	120	120	115	111	-17,8
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	430	466	475	570	520	564	31,2
Saint-Paul-de-la-Croix	165	170	160	165	160	153	-7,3
Municipalités rurales	2 050	2 161	2 175	2 325	2 255	2 248	9,7
MRC de Rivière-du-Loup	11 310	12 261	13 045	14 105	14 895	15 155	34,0

Source : Statistique Canada : recensements 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016.

2.3.3 Le profil social et culturel

La scolarité

Le niveau de scolarité constitue une mesure reconnue de l'état de développement d'une collectivité, d'une région ou d'une nation. Plus une population est scolarisée, plus celle-ci possède les atouts nécessaires à sa prise en charge économique et au contrôle de sa propre destinée.

Le portrait du niveau de scolarisation de la population luperivienne de 15 ans et plus apparaît tributaire de l'activité économique locale. Ainsi, la proportion d'individus ne possédant aucun certificat, diplôme ou grade est très élevée dans la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Viger et, dans une moindre mesure, dans les municipalités de Saint-Paul-de-la-Croix, de Saint-Épiphane et de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup (voir [tableau 2-4](#)). Évidemment, les deux premières de ces mêmes municipalités comptent parmi celles qui ont la plus faible proportion de personnes ayant entrepris des études universitaires. À l'inverse, Notre-Dame-du-Portage est, de loin, la municipalité ayant le plus haut taux de scolarité universitaire (plus de 42 % de plus que le niveau provincial). Les municipalités de Cacouna et de Rivière-du-Loup sont légèrement supérieures au taux de la MRC, mais inférieur au taux provincial.

La MRC de Rivière-du-Loup se distingue des taux provinciaux au niveau du nombre de diplômes d'apprenti ou d'une école de métier. En effet, le profil très entrepreneurial de la région peut expliquer, en partie, que le taux de ce type de diplôme soit de 42 % supérieur au niveau provincial. Pour la même raison, on retrouve un taux de plus de 35 % inférieur au taux provincial de diplômés universitaires. Par contre, il faut noter que le niveau de scolarité de la MRC est très similaire à celui de l'ensemble de la région du Bas-Saint-Laurent.

Tableau 2-4
Niveau de scolarité de la population de 15 ans et plus par municipalité,
MRC de Rivière-du-Loup, 2016

Territoire	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	Certificat, diplôme ou grade universitaire	Pop. de 15 ans et plus
Cacouna	20,7 %	18,4 %	26,2 %	16,7 %	15,4 %	1 525
L'Isle-Verte	22,8 %	22,4 %	31,5 %	11,9 %	9,1 %	1 095
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Notre-Dame-du-Portage	14,6 %	17,5 %	15,5 %	16,5 %	29,1 %	1 030
Rivière-du-Loup	20,7 %	20,2 %	20,9 %	19,6 %	14,7 %	15 775
Saint-Antonin	22,2 %	16,3 %	32,0 %	19,8 %	7,4 %	3 160
Saint-Arsène	21,5 %	18,6 %	28,5 %	19,2 %	12,2 %	860
Saint-Cyprien	23,1 %	23,7 %	28,8 %	14,7 %	7,1 %	780
Saint-Épiphane	33,3 %	14,3 %	26,2 %	16,7 %	7,1 %	630
Saint-François-Xavier-de-Viger	44,2 %	14,0 %	34,9 %	0,0 %	4,7 %	215
Saint-Hubert-de-Riv.-du-Loup	30,0 %	18,9 %	27,6 %	12,0 %	9,2 %	1 085
Saint-Modeste	20,1 %	16,7 %	32,2 %	20,7 %	7,5 %	870
Saint-Paul-de-la-Croix	34,0 %	18,0 %	22,0 %	12,0 %	0,0 %	250
MRC de Rivière-du-Loup	21,8 %	19,3 %	24,0 %	18,3 %	13,2 %	27 320
Bas-Saint-Laurent	23,9 %	20,1 %	22,2 %	17,6 %	12,9 %	161 580
Québec	19,9 %	21,5 %	16,9 %	17,6 %	20,5 %	6 634 280

Source : Recensement canadien 2016.

La vie culturelle et les loisirs

En plus d'un cadre naturel exceptionnel, la population régionale bénéficie d'équipements culturels très enviables. Les principaux équipements culturels sont tous localisés dans la ville de Rivière-du-Loup. Parmi ceux-ci, plusieurs desservent une population habitant au-delà des limites de la MRC. On trouve un [centre culturel](#) doté de 1 200 places, une [maison de la culture](#), un [musée régional](#) (art et ethnologie), des galeries d'art, une [école de musique](#) et un [cinéma](#). Les villages de la MRC possèdent tous leur propre bibliothèque qui est desservie par le [Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent](#).

La MRC dispose de nombreux équipements récréatifs et touristiques. On peut pratiquer une multitude d'activités sportives et de plein air grâce à quatre arénas, deux terrains de golf, une marina, des piscines publiques intérieures et extérieures, une estrade couverte, un centre de curling, un stade de soccer couvert, des pistes de ski de fond, des pistes

cyclables, des sentiers pédestres, des sentiers de motoneiges, des terrains de sports et d'athlétisme et des parcs urbains municipaux.

2.3.4 Le profil économique et marché de l'emploi

La MRC de Rivière-du-Loup a au service de son territoire un centre local de développement (CLD) très actif qui documente régulièrement le profil économique et le marché de l'emploi de la MRC dans le document intitulé [Le profil statistique du territoire de la MRC de Rivière-du-Loup](#) disponible sur le site Internet du CLD de la MRC de Rivière-du-Loup : www.riviereduloup.ca/cld

Le revenu des ménages

Le revenu est un indicateur important pour mesurer les résultats de la performance économique d'une région. Cet indicateur sert aussi à apprécier indirectement le pouvoir d'achat des gens et le taux de croissance des revenus d'emploi.

La distribution des ménages privés par classe de revenu apparaît encore une fois fortement dépendante de la nature des activités économiques locales (voir [tableau 2-5](#)). Somme toute, la MRC de Rivière-du-Loup a une distribution des revenus de ménage très près de celle de la province et supérieure à celle du Bas-Saint-Laurent. Si le revenu moyen de la MRC est 7 % supérieur à la région, il est plus de 10 % inférieur à celui de la province.

Si la proportion de ménages gagnant moins de 30 000 \$ par année demeure plus importante pour la municipalité de Saint-Paul-de-la-Croix, sept municipalités de la MRC ont des proportions de haut revenu (70 000 \$ et plus) supérieures à celles du Bas-Saint-Laurent (dont quatre supérieures aux proportions québécoises).

Tableau 2-5
Revenu total des ménages pour la population âgée de 15 ans et plus par municipalité,
2015

Territoire	Nombre de ménages	Moins de 30 000 \$	30 000 à 69 999 \$	70 000 \$ et plus	Revenu moyen (en \$)
Cacouna	790	18 %	42 %	41 %	77 591
L'Isle-Verte	615	24 %	47 %	27 %	58 301
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	20	ND	ND	ND	ND
Notre-Dame-du-Portage	530	14 %	36 %	50 %	100 921
Rivière-du-Loup	9 070	24 %	37 %	37 %	67 928
Saint-Antonin	1 615	12 %	40 %	48 %	74 721
Saint-Arsène	460	18 %	36 %	46 %	67 724
Saint-Cyprien	425	22 %	41 %	36 %	60 220
Saint-Épiphane	360	22 %	47 %	29 %	55 319
Saint-François-Xavier-de-Viger	110	ND	ND	ND	ND
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	565	21 %	44 %	34 %	61 549
Saint-Modeste	435	9 %	39 %	53 %	74 892
Saint-Paul-de-la-Croix	155	32 %	42 %	23 %	48 923
MRC de Rivière-du-Loup	15 155	21 %	33 %	39 %	69 100
Bas-Saint-Laurent	89 835	24 %	41 %	35 %	64 248
Québec	3 531 665	21 %	37 %	42 %	77 306

Source : Recensement canadien 2016, Statistique Canada

2.3.5 Les liens interrégionaux

La localisation stratégique de la MRC de Rivière-du-Loup, soit au croisement d'axes naturels de circulation, joue un grand rôle dans le développement de la région, notamment sur le plan économique. En effet, il circule sur le territoire un grand nombre de personnes et une quantité impressionnante de marchandises.

De nombreux liens économiques et sociaux unissent la MRC de Rivière-du-Loup et les MRC voisines. La ville de Rivière-du-Loup est reconnue comme un centre de service ou d'activité tertiaire avec une assise industrielle importante. Le jumelage de ces fonctions permet à la ville de Rivière-du-Loup de rayonner sur l'ensemble de la région du K.R.T.B. Pour sa part, la municipalité de Cacouna est reconnue comme un pôle maritime interrégional en raison des installations du port de mer commercial de [Gros-Cacouna](#) (profondeur d'eau de 10,2 mètres).

Rivière-du-Loup représente le centre d'activités commerciales et de services publics du secteur ouest de la région du Bas-Saint-Laurent. Elle possède deux zones d'influence commerciale : un marché primaire évalué à 36 000 habitants correspondant aux municipalités de la MRC et aux municipalités rapprochées des MRC voisines, ainsi qu'un marché secondaire qui englobe presque toute la région du K.R.T.B. et quelques municipalités du nord du Nouveau-Brunswick formant au total un marché d'environ 100 000 consommateurs.

2.4 Le concept d'organisation spatiale

Le concept d'organisation spatiale repose sur le processus de planification existant (depuis 30 ans). L'application des mesures proposées dans le SADR désire remodeler l'organisation spatiale ou renforcer certaines de ses composantes.

Ce concept est une représentation schématique des principales composantes territoriales actuelles. Il présente de façon synthétique la structure territoriale et les liens qui unissent ses composantes. Il favorise une meilleure compréhension des forces en présence qui ont conduit à cette organisation.

Les composantes du concept d'organisation territoriale de la MRC sont de trois ordres :

- les grandes vocations territoriales. Elles constituent la toile de fond de l'occupation du territoire;
- les pôles de développement. Ils réfèrent à la hiérarchie urbaine;
- les axes de communication. Ils identifient les liens importants entre les pôles de développement.

La représentation spatiale établit le portrait des forces en présence (économiques, sociales et environnementales). Elles structurent le paysage luperivien.

Le concept d'organisation spatiale a pour but de mieux comprendre les mouvements de concentration des différentes activités présentes sur le territoire. En aucun cas, ce portrait ne vient immortaliser la planification de son territoire. Au contraire, la MRC désire maintenir et développer l'autonomie de l'ensemble de ses municipalités.

2.4.1 Les grandes vocations territoriales

Le concept d'organisation territoriale retient cinq grands domaines territoriaux qui constituent en fait des espaces en lien avec l'exploitation des ressources économiques du secteur primaire, secondaire et tertiaire.

L'espace rural constitue notre première grande généralisation. Il est dominé par les activités agricoles, agroforestières et forestières, dans une moindre mesure, par les activités maritimes et insulaires.

L'espace urbain constitue notre deuxième généralisation. Il est dominé par les activités commerciales et industrielles. L'espace urbain concentre également la population autour d'un noyau villageois initial.

Il s'agit donc du canevas économique de base du territoire de la MRC. Les pressions d'utilisation du territoire sont inégales et les enjeux diffèrent également.

Tracés à grand trait dans la [figure 2-7](#) représentant le concept d'organisation territoriale, les distinctions et les nuances relatives à ces domaines se précisent dans le plan des grandes affectations du territoire (voir [plan 14-1](#)) et dans les règles de compatibilité des usages dans chacune des aires d'affectation.

2.4.2 Les pôles d'activité

Le concept d'organisation territoriale retient deux types de pôles d'activité : les pôles de services et les pôles récréotouristiques.

Les **pôles de services** sont constitués des principaux noyaux de population. Ceux-ci représentent la structure urbaine du territoire. Le concept établit d'abord une hiérarchie entre les différents pôles en fonction de leur aire d'influence.

Cette hiérarchie a conduit vers un classement selon le qualificatif de « principal » (aire d'influence régionale (MRC) ou extrarégionale (KRTB)), de « secondaire » (aire d'influence intermunicipale) ou de « local » (aire d'influence locale).

Les **pôles récréotouristiques** correspondent à des territoires possédant les caractéristiques suivantes :

- une utilisation du sol plus extensive;
- des entités réparties de façon éclatée;
- un chevauchement des limites administratives locales.

Comme les pôles de services, ils concentrent en des lieux des usages et des équipements spécifiques.

2.4.3 Les axes de développement

Les axes de développement du territoire structurent l'espace économique et établissent des liens entre les pôles d'activités. Ces axes sont des corridors qui :

- identifient une succession linéaire de points d'intérêt ou de foyers d'activités;
- composent un réseau de transport.

L'axe industriel est formé par les pôles de Cacouna, de Rivière-du-Loup et de Saint-Antonin. Il désigne le principal foyer d'entreprises à caractère industriel de la MRC et le plus grand potentiel d'accueil de nouvelles industries.

Les axes récréotouristiques sont au nombre de deux. L'axe du littoral relie plusieurs territoires d'intérêt historique, culturel, écologique et esthétique composant un environnement paysager de très grande qualité. Les principaux attraits et établissements propres à soutenir le développement de l'industrie touristique s'y concentrent.

L'axe Rivière-du-Loup/Témiscouata est un axe plus récent qui s'appuie principalement sur le corridor formé par la route 185, le parc linéaire du Petit-Témis et les lacs de villégiature de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup.

Les axes de transport maritime sont composés par les deux services de traversiers. La traverse de Rivière-du-Loup/Saint-Siméon et la traverse de L'Isle-Verte/Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Les liaisons maritimes desservant le port de Gros-Cacouna s'ajoutent à cet axe.

Les axes de transport routier sont constitués du réseau supérieur du [ministère des Transports](#) et de quelques autres routes essentielles pour assurer l'accessibilité de la population aux services.

Les axes routiers principaux comprennent les routes numéro : 20, 85, 132, 185, 291 et 293. Les axes routiers secondaires identifient des liens routiers est-ouest.

Figure 2-7
 Concept d'organisation spatiale
 MRC de Rivière-du-Loup

